

Fiche de financements - Cors - 06.2026

Formule Achat avec contrat de reprise

Marque	Modèle	Prix catalogue	Notre prix préférentiel	Dévalorisation mensuelle de 6 à 12 mois applicable sur notre prix préférentiel	Reprise nette entre 24 et 48 mois
MTP	K15 (fa) / K45 (sib)	645.00	613.00	37.00	154.00
Hans Hoyer	HH 3700 en fa (enfant)	2'258.00	2'146.00	129.00	537.00
Yamaha	YHR-314 (fa)	1'991.00	1'796.00	108.00	449.00
Yamaha	YHR-567 (double)	4'521.00	4'254.00	256.00	1'064.00
Hans Hoyer	HH 801 Geyer (double)	5'565.00	5'287.00	318.00	1'322.00
Cor des Alpes	Huber	3'500.00	3'325.00	200.00	832.00

Notre prix préférentiel est appliqué en cas de paiement en une fois. Un paiement échelonné en maximum 3 mensualités est possible uniquement sur le prix catalogue. En cas d'abandon, il peut être rendu entre 6 et 12 mois d'utilisation. Il est alors remboursé à son acquéreur, moins la dévalorisation mensuelle mentionnée ci-dessus. Entre le 24e et le 48e mois, l'instrument peut être repris à la valeur nette indiquée uniquement en cas d'achat d'un instrument d'un niveau supérieur. Ces conditions s'appliquent sous réserve d'usure normale de l'instrument.

Formule Location avec possibilité d'achat

Marque	Modèle	Valeur locative	Mensualité 10 mois minimum	Dépôt de garantie dû à la prise de l'instrument	Reprise nette entre 24 et 48 mois
MTP	K15 (fa) / K45 (sib)	710.00	43.00	258.00	154.00
Hans Hoyer	HH 3700 en fa (enfant)	2'484.00	150.00	900.00	537.00
Yamaha	YHR-314 (fa)	2'191.00	132.00	792.00	449.00
Yamaha	YHR-567 (double)	4'974.00	299.00	1'794.00	1'064.00
Cor des Alpes	Huber	3'850.00	231.00	1'386.00	832.00
Location sans possibilité d'achat, 6 mois minimum, dans la limite des stocks disponibles					
Cor simple	MTP ou équivalent		45.00	135.00	
Cor double	Yamaha ou équivalent		220.00	660.00	

La durée minimale du contrat est de 10 mois, soit une année scolaire. Au terme de cet engagement irrévocable, le contrat peut être résilié sans préavis au début de chaque mois. L'instrument loué peut être acheté à tout moment sans pour autant que ce soit une obligation. Le locataire déduit, le cas échéant, le dépôt de garantie et l'intégralité de ses versements (jusqu'à concurrence des 10 premières mensualités) de la valeur locative et solde sa créance en une fois, sans intérêt. Si le contrat devait se prolonger, toute mensualité subséquente au 10^{ème} mois serait malheureusement à fonds perdus. Un dépôt de garantie équivalent à 6 mois de location est perçu à la signature du contrat et restitué à son terme sans intérêts. Offre valable uniquement pour les personnes résidant en Suisse.